

PROCES VERBAL
CONSEIL D'ADMINISTRATION
9 NOVEMBRE 2021

Nombre de présents : 18
Nombre absents ou excusés : 6

Quorum : 13

Présents : MME LAVERGNE, MR FEDIEU, MR MARTIN, MME SAUNIER, MME DE CARVALHO, MR VAN PER PEIJ, MME GATINEAU, MME CAREEL, MME GARNIER, M NETO, MR GASC, MME DUPIOL, MELLE LURINE, MME LURINE, MR RICHARD, MME PASQUON, MME ANISS, MME VAN DER STRATEN

Président : M GASC, Principal du collège

Secrétaire : MME LURINE, représentante élue des parents d'élèves PEEP

Début de séance : 17H35

Mr GASC informe les membres du CA qu'il n'y aura pas d'adoption de l'ordre du jour. Suite à un changement de législation, l'ordre du jour n'a plus à être adopté. Il informe également le CA que le point « Dons » à l'ordre du jour ne sera pas abordé ce soir.

1. Procès-verbal de la séance du 20 septembre 2021

Pas de questions, ni de demande de modifications du PV. Ce dernier est soumis à l'approbation du CA :

VOTANTS	POUR	CONTRE	ABSTENTION
18	18	0	0

2. Règlement Intérieur du Conseil d'Administration 2021-2022

Mr GASC indique aux membres du CA que le règlement intérieur est identique à N-1.

Proposition de répartition du secrétariat des prochains CA :

CA 2 : Représentants élus des Professeurs

CA 3 : Représentants élus des Professeurs

CA 4 : Représentants élus des Professeurs

CA 5 : Représentants élus de la PEEP

Pas de questions, ni de demande de modifications du RI

Mr GASC propose de passer au vote pour l'adoption de ce règlement intérieur.

VOTANTS	POUR	CONTRE	ABSTENTION
18	18	0	0

3. Maintien / Suppression de la Commission Permanente

Mr GASC explique aux membres du CA le rôle de cette commission.

Le décret 2020-132 de décembre 2020, donne la possibilité d'allègement du mode de fonctionnement et du maintien ou non de la commission permanente.

Si le CA de ce soir décide le maintien de la CP :

La CP devient décisionnaire, et le CA perd de son pouvoir de décision sur les sujets délégués à la CP.
Il faut acter la répartition des sujets entre la CP et le CA

- Mr VAN DER PEIJL, membre élu des personnels enseignants, demande la différence de représentation entre les 2 ?

La CP est composée de 12 personnes alors que le CA de 24 personnes

- Mme GARNIER, représentante élue des personnels enseignants, demande si le choix est définitif ou peut être modifié N+1 ?

Mr GASC indique que le choix peut être proposé chaque année.

- Mme GATINEAU, représentante élue des personnels enseignants, demande si le choix est fait de se passer de la CP, les sujets seront ils transmis en amont du CA ? Les représentants de parents d'élèves étaient ils au courant ?

En cas de suppression de la CP, sur les gros sujets comme la DG, ce sera vu en conseil pédagogique, et au besoin un 2eme conseil pédagogique pourra être programmé.

Mr GASC prend également l'engagement de ne pas mettre les membres du CA sur le fait accompli.

Les représentants de parents d'élèves n'étaient pas au courant, car le courrier officiel n'est arrivé que très tardivement.

- Mme ANISS, représentante élue des parents d'élèves PEEP, demande les sujets qui ne pourraient pas être traités par la CP ?

Mr GASC indique que la répartition des sujets, si la CP est maintenue, doit se faire ce soir lors de ce CA.

Suite aux différents échanges et dans l'idée de la suppression de la CP, il est proposé et validé par les représentants des professeurs et les personnels de l'établissement, que sur le ou les conseils portant uniquement sur la DG et le règlement intérieur, des représentants de parents d'élèves seraient invités à y participer.

Il est proposé aux membres du CA de voter pour la suppression de la commission permanente.

VOTANTS	POUR	CONTRE	ABSTENTION
18	18	0	0

4. Installations des différentes commissions

CONSEIL DE DISCIPLINE

Mr GASC énonce les membres proposés.

Il est demandé aux membres du CA de voter la composition.

VOTANTS	POUR	CONTRE	ABSTENTION
18	18	0	0

COMMISSION EDUCATIVE

Mr GASC énonce les membres proposés.

Il est demandé aux membres du CA de voter la composition.

VOTANTS	POUR	CONTRE	ABSTENTION
18	18	0	0

COMMISSION HYGIENE ET SECURITE

Mr GASC énonce les membres proposés.

Il est demandé aux membres du CA de voter la composition.

VOTANTS	POUR	CONTRE	ABSTENTION
18	18	0	0

COMITE D'EDUCATION A LA SANTE ET LA CITOYENNETE

Mr GASC énonce les membres proposés.

Il est demandé aux membres du CA de voter la composition.

VOTANTS	POUR	CONTRE	ABSTENTION
18	18	0	0

COMMISSION FONDS SOCIAUX

Mr GASC énonce les membres proposés.

Il est demandé aux membres du CA de voter la composition.

VOTANTS	POUR	CONTRE	ABSTENTION
18	18	0	0

CONSEIL DE VIE COLLEGIENNE

Mr GASC informe les membres du CA que le vote et l'installation ne pourra pas avoir lieu ce soir, n'ayant pas en sa possession les noms des 8 représentants élus des élèves.

Proposition de report au prochain CA

VOTANTS	POUR	CONTRE	ABSTENTION
18	18	0	0

PAS DE COMMISSION RESTAURATION

Durant l'année 2021-2022, le collège de LACANAU dépendra de la cuisine centrale d'Hourtin.

5. Tarif des dégradations 2021-2022

Mme DUPIOL présente aux membres du CA le tarif des dégradation

- Mr RICHARD, représentant élu des parents d'élèves PEEP, demande si un tarif au prix de remplacement pourrait être appliqué, au lieu d'un tarif fixe comme par exemple 80€ la chaise ?

Mme DUPIOL explique que la facturation des dégradations au tarif du devis de remplacement ou de réparation n'est que pour ce qui n'est pas listé dans le document.

Mr GASC propose de passer au vote.

VOTANTS	POUR	CONTRE	ABSTENTION
18	18	0	0

6. Barème d'attribution des fonds sociaux

Mme DUPIOL présente pour information le barème des fonds sociaux, qui s'appuie sur des outils barèmes d'autres départements, car pas de proposition de barème officiel. Mr GASC précise que cet outil a pour objectif de permettre un égal traitement de toutes les demandes et de toutes les familles. Cet outil, déjà utilisé depuis un an donne satisfaction.

PAS DE VOTE SUR CE POINT.

7. Autorisation de remboursement des frais de déplacements

L'établissement n'ayant pas encore de véhicule de fonction, il est proposé aux membres du conseil d'administration de voter le défraiement kilométrique pour les déplacements de la principale adjointe dans le cadre des déplacements liés à son poste.

Mr GASC propose de passer au vote.

VOTANTS	POUR	CONTRE	ABSTENTION
18	18	0	0

8. Bilan de rentrée 2021

Mr GASC présente le bilan de la rentrée.

- ✓ AU 08/11 : 570 élèves, répartis sur 5 classes par niveau, avec un effectif moyen de 27 à 30 élèves par classe.
- ✓ Rentrée qui aurait pu bien se passer, mais malheureusement ce n'était qu'une apparence.
- ✓ Protocole de niveau 2 à la rentrée, avec une forte pression sur les équipes et le maintien des contraintes pour les élèves, puis passage en niveau 1 avec un peu plus de souplesse. Le port du masque a été maintenu dans le cadre du principe de précaution au vu de la configuration de l'établissement et la taille de la cour (« principe du droit commun en population générale »).
- ✓ Taux d'encadrement vie scolaire avec 4,5 ETP : 1,5 ETP pour 127 élèves. Plus de tâches à effectuer mais sans moyens supplémentaires. Sur N-1, il y avait 1 moyen supplémentaire (en lien avec la crise sanitaire) accordé avec prolongation jusqu'en juin, mais pas de reconduction pour la rentrée de septembre.
- ✓ Rentrée sans secrétariat de direction malgré des demandes réitérées. Une mobilisation des professeurs le 6/09 a fait bougé les choses avec le positionnement d'un personnel à temps plein (personnel en reclassement) pour le secrétariat de direction renforcé de 0,5 ETP fin septembre suite à une phase de recrutement. En revanche pour la rentrée prochaine la quotité officielle est toujours de 0,5 ETP sur l'établissement, ce qui n'est absolument pas suffisant en regard des effectifs accueillis et du rôle d'accueil du secrétariat.
- ✓ Maintien des effectifs avec 35 professeurs, 4,5 ETP en vie scolaire, 1 CPE, 6 personnels d'administration, 2 infirmières (pour un ETP), 1 psychologue scolaire présent 3 lundis sur 4 environ, 1 assistante sociale présente 1 fois/semaine et maintien des effectifs agents.
- ✓ Enveloppe DGH identique N-1
- ✓ Structure pédagogique identique N-1, avec une LCE espagnol en souffrance, et un très faible effectif en

LV2 allemand.

- ✓ Partenariat avec la mairie de Lacanau avec de l'aide aux devoirs et un atelier d'activités culturelles (activité mise en attente dans le contexte sanitaire actuel en lien avec l'obligation de limiter les brassages)
- ✓ Reprise des activités de l'AS du collège
- ✓ Poursuite de ce qui avait été mis en place à la rentrée 2020 (parcours, parcours avenir, et des EPI).
- ✓ Reconduction des formations demandées
- ✓ Exercice sécurité incendie (fin septembre) très satisfaisant, PPMS avec principe de fuite (en octobre) avec un bilan mitigé et quelques aménagements à faire. A noter qu'il s'agissait du premier exercice de ce type avec ce scénario.
- ✓ Pour 2021/2022, mise en place de 296 casiers pour les élèves de 6° et 5° (en remplacement des anciens, trop petits, dégradés ou non fonctionnels), des nouveaux racks de rangement sont en cours de commande pour avoir un espace de rangement suffisant pour chacun des niveaux 4ème et 3ème.
- ✓ Véhicule de service à venir sous 8 à 10 jours, la remorque étant déjà livrée
- ✓ Ajout de 2 portails dans le cadre du PPMS et sécurisation du palier au niveau de l'escalier pour éviter l'accès au toit. Sécurisation des espaces extérieurs à l'étude.
- ✓ Prévision rentrée 2022 : 575 élèves pour 20 classes

Futurs 6° : 150 élèves, soit 5 classes à 30 : une demande d'ouverture d'une 6ème classe est faite pour éviter des classes surchargées.

Futurs 5° : 144 élèves sur 5 classes

Futurs 4° : 143 élèves sur 5 classes

Futurs 3° : 138 élèves sur 5 classes

9. Conventions / Contrats

CONVENTION CLASS, convention tripartite

Convention fixant la mise à disposition d'une salle de l'établissement en lien avec l'aide aux devoirs assuré par un animateur extérieur dans le cadre du CLAS (partenariat établissement – mairie de Lacanau),

Mr GASC propose de passer au vote

VOTANTS	POUR	CONTRE	ABSTENTION
18	18	0	0

CONVENTION GROUPEMENT COMPTABLE, en lien avec l'agence comptable du lycée sud médoc

Mr GASC propose de passer au vote

VOTANTS	POUR	CONTRE	ABSTENTION
18	18	0	0

CONVENTION STAGE ENTREPRISE 3°, signature des conventions stage d'observation en entreprise

Mr GASC propose de passer au vote

VOTANTS	POUR	CONTRE	ABSTENTION
18	18	0	0

CONVENTION VISITE SALLE DE CONCERT 3^o, convention pour sortie scolaire avec pass sanitaire au Krakatoa

Mr GASC propose de passer au vote

VOTANTS	POUR	CONTRE	ABSTENTION
18	18	0	0

10. Sorties scolaires / Voyages scolaires

- Vote du principe du voyage en Irlande pour 3 classes de 3^o du 20/03/22 au 26/03/22

82 élèves et 7 accompagnateurs, pour un budget par famille de 427.40€

Ce budget dépasse le montant maximum de la charte des voyages. Des négociations sont en cours pour arriver à 400€ par famille.

Mr GASC propose de passer au vote uniquement sur le principe du voyage

VOTANTS	POUR	CONTRE	ABSTENTION
18	18	0	0

- Vote du principe du voyage en ESPAGNE pour 2 classes de 3^o du 21/03/22 au 26/03/22

Budget par famille : 277€

Mr GASC propose de passer au vote sur le principe du voyage

POUR	CONTRE	ABSTENTION
18	0	0

11. Organisation du temps scolaire

Le collège est dans le dispositif d'autoévaluation cette année. Ce diagnostic de l'établissement nécessite la participation de toutes les équipes et de dégager un temps de réflexion suffisant.

Afin de pouvoir répondre à la commande dans un calendrier restreint et très contraint, l'établissement a la possibilité de banaliser un temps avec l'accord du conseil d'administration,

Il est proposé de banaliser une journée complète : soit le vendredi 26 novembre, soit le vendredi 03 décembre selon d'autres contraintes internes.

Vote banalisation du 26/11 au 03/12

Mr GASC propose de passer au vote

VOTANTS	POUR	CONTRE	ABSTENTION
18	18	0	0

12. Programmation de l'Association Sportive

Mr GASC et Mme CAREEL présentent aux membres du CA les différentes activités proposées dans le cadre de l'AS. Ces dernières sont sous réserve de l'évolution du protocole et des restrictions sanitaires.

VOTANTS	POUR	CONTRE	ABSTENTION
18	18	0	0


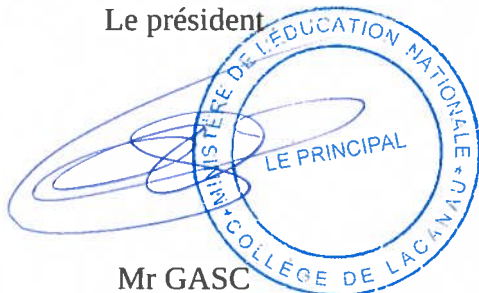
13. Questions diverses

Deux questions diverses ont été posées par la CPE. Envoyées le dernier vendredi des vacances, elles sont hors délai indiqué dans le règlement intérieur.

Mr GASC précise que ces questions n'ont pas de caractère d'urgence : une porte sur un retour des élèves quant à la formation des éco-délégués, une porte sur l'utilisation de l'ascenseur pour laquelle le collège est en attente de l'attestation validant la possible réutilisation de cet ascenseur.

La CPE n'étant pas présente, il est proposé de les différer au prochain Conseil d'Administration.

Fin de séance : 20H00

<p>La secrétaire de séance</p>  <p>Mme LURINE</p>	<p>Le président</p>  <p>Mr GASC</p>
--	---